



Syndicat des employé(e)s de Vidéo-tron Ltée

2486, rue Jean-Talon Est, bureau 1
Montréal (Québec) H2E 1W2

Téléphone : 514 527-4637
Télécopieur : 514 527-1832
Courriel : reprimandes@sevl2815.com



Travaillons ensemble! Pas de preuves... pas de cause!

Formulaire d'engagement

Cher(e) membre,

Suite à votre intention de contester la décision de l'Employeur et afin de pouvoir mieux vous représenter, nous vous prions de bien vouloir nous acheminer tous les documents nécessaires.

Document(s) :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Prenez note que l'enquête qui mènera potentiellement au dépôt d'un grief repose essentiellement sur votre collaboration ainsi que les preuves au dossier. Alors, il est important de fournir tous documents à votre délégué dans les **10 jours ouvrables** de la signature de la présente.

« Il est primordial que vous nous avisiez de tout changement d'adresse ou téléphone. »

Signature du plaignant _____ Date _____

Nom du plaignant

Numéro d'employé

_____	_____
-------	-------

(écrire en caractères d'imprimerie)

@ Courriel	_____
------------	-------

Obligatoire (écrire en caractères d'imprimerie)

No Cellulaire	_____	Autre numéro	_____
---------------	-------	--------------	-------

Délégué _____ Signature _____

Solidairement,

Nick Mingione

Président du SEVL-SCFP-2815

Responsable Griefs et arbitrages